



RECUIFF

12 SEP. 2023

**BRANGEON Recyclage  
SX Environnement  
4 Avenue d'Aquitaine**

**33 560 SAINTE-EULALIE**

**Lettre Recommandé avec AR**

Messieurs,

J'accuse réception de votre courrier reçu le 30 Août 2023, concernant votre demande d'avis sur l'usage futur du site en cas d'arrêt définitif de l'activité.

J'émet un avis favorable à l'usage futur qui corresponde à des activités industrielles, artisanales commerciales et de services compatibles avec les prescriptions définies dans le P.L.U.

Je valide également les mesures que vous envisagez dans le cadre d'une cessation définitive du site à savoir :

- L'inspection des installations classées et la préfecture seront informées de la cessation d'activité à travers un mémoire. La date de l'arrêt sera notifiée au moins trois mois avant l'arrêt envisagé.
- Un mémoire de cessation d'activité sera remis en préfecture précisant les mesures prévues pour assurer la protection des intérêts visés par le Code de L'Environnement.
- L'ensemble des déchets et produits sera évacué du site.
- L'ensemble des utilités (électricité, eau) sera mis en sécurité.
- L'interdiction d'accès au site sera affichée et les clôtures et portails d'accès seront conservés en bon état.
- Un diagnostic environnemental sera effectué, portant notamment sur la pollution potentielle des sols.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

**Bussac-Forêt, le 06 Septembre 2023**

Madame Lise MATTIAZZO,  
Le Maire,

